

Martial Nicolas, martyr de l'ombre

A 22 ans, le résistant embrunais Martial Nicolas, après avoir fait ses premières armes dans le maquis de Boscodon, périra en Allemagne.

Boscodon, 16 mai 44, à l'aube, la Gestapo bien renseignée, investit les murs de la vénérable abbaye, reconvertie depuis près de 2 siècles en un paisible hameau de montagne. C'est là, au fond de ce vallon retiré que vient de se regrouper après un hiver pénible, le gros des effectifs du maquis de Boscodon. Le délateur, un ancien du groupe, le sait très bien. Pour quels motifs a-t-il vendu ses camarades ? On ne le saura jamais ; il sera en effet abattu quelques mois plus tard, lors d'une opération menée dans le bas du département. Toujours est-il qu'il se trouvera là aux côtés de l'ennemi ce matin là, l'arme au poing pour maîtriser ses anciens copains. Onze patriotes, "réfractaires" ou résistants seront ainsi arrêtés ce jour-là. Huit seront déportés après de longues et dures semaines passées dans les sinistres "villas" gape-

çaises d'abord, à la prison des Beaufort-les-Monts ensuite. Cinq d'entre eux ne survivront pas à cette lugubre équipée et ne reverront jamais la terre de France. Parmi eux un jeune embrunais : Martial Nicolas dont nous ferons aujourd'hui mémoire en rappelant son parcours malheureux. Martial est né à Embrun le 14 octobre 1922 dans la rue devenue depuis Colonel Bonnet, où sa maman tient le bar bien connu aujourd'hui sous l'appellation "Chez Jeannette" en face de la gendarmerie. Son papa est à la menuiserie tout près de là, rue Victor Maurel. Il est le quatrième d'une famille de 5 enfants. Il est artisan menuisier chez son père quand il est appelé aux chantiers de Jeunesse Groupement 33 à Nyons (Drôme), en 1942. C'est là qu'il va tomber sous le coup des uniques décrets du STO. Avec ses deux copains classards embrunais : Simon Richiardi et Mitchou Pianfetti, ils vont profiter d'une permission de détente à Embrun, pour "rompre les rangs" et prendre le large au terme d'une rocambolesque équipée qui les conduira bientôt tous les trois au Maquis de Boscodon.

"Réfractaire" et "hors-la-loi"

Nous sommes en mai 1943. Ses chefs

à Nyons s'inquiètent et s'impatientent : le 30 mai, par télégramme, ils menacent Victor Nicolas, le père : *"Vous conseillez fermement de faire rentrer Groupement Nicolas Martial pendant qu'il est encore temps"*. La réponse sera tout aussi laconique : *"Sans nouvelles de mon fils depuis 23 mai"*. Désormais "réfractaire" et "hors la loi", le sort du jeune Martial et de ses camarades est entre les mains du destin.

La suite on la connaît. Si Pianfetti, se trouve le 16 mai à Embrun au chevet de sa mère échappant ainsi providentiellement à la rafle, Richiardi et Nicolas eux seront pris et amenés pour un ultime et fatal voyage.

Malgré son terrible séjour aux Beaufort-les-Monts, gardant un moral à toutes épreuves, Martial trouvera la force et le biais pour faire parvenir une brève missive à ses parents, datée de Belleville-sur-Saône, sur le chemin de l'exil le 1/07/44 :

"Bien chers parents. Je vous fais vite un petit mot pour vous donner de mes nouvelles qui sont très bonnes ainsi que tous mes camarades. Nous ne savons pas où nous allons mais certainement nous partons en Allemagne. Donc ne vous faites pas de mauvais sang pour



Martial Nicolas durant son séjour aux chantiers de jeunesse de Nyons.

moi. Pensez de faire la commission à tous les parents de mes copains. Je vous embrasse tous bien affectueusement. Martial".

La destination pour lui et Louis Liotard sera Neungamme. Celle de Richiardi reste mal connue. On sait seulement qu'elle sera fatale pour eux.

Martial sera terrassé par la souffrance et par la maladie le 15 décembre 1944 dans le sinistre camp de la mort. Il venait d'avoir 22 ans !

Roger CEZANNE ■